Province de Québec Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le 10 août 2022 à la salle du conseil municipal de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire suppléant M. Claude Sévigny.

Ouverture de la séance :

Le maire suppléant M. Claude Sévigny constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1

M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2

M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3

M. Frédéric Landry, conseiller #4

M. Claude Sévigny, conseiller #5

Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absence motivée : M. Denis Dion, maire

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

- Ouverture de la séance. 1.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022
- 5. Adoption des revenus & dépenses.
- Rapport du Maire. 6.
- 7. Rapport des comités ad hoc.
- 8 Informations, correspondance & demandes diverses :

 - 8.1. Résolution Bourse Shelley Hladin 8.2. Résolution Demande CPTAQ Domtar
 - 8.3. Résolution Nomination comité regroupement (collectes)
 8.4. Résolution Appui financier Les Roses pour la cause
 8.5. Résolution Appui financier Virage santé mentale
- Période de questions.
- 10. Affaires nouvelles.
- Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022

Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du $1^{\rm er}$ au 31 juillet 2022, pour un total des dépenses d'une somme de 72 257,47 \$ et un total des revenus d'une somme de 72 885,54 \$.

6. Rapport du Maire:

Le maire Denis Dion est absent.

7. Rapport des comités ad hoc :

Mme Joane Dubé explique que la MRC a finalement trouvé un nouveau chargé de projet pour le dossier MADA famille MRC et que la prochaine rencontre est prévue le 23 août 2022.

- M. Simon Lafrenière informe que la municipalité est à préparer les travaux pour l'automne.
- M. Claude Sévigny informe que la clôture du Mini Putt est débutée, que l'armoire de dépliants au Centre d'Interprétation de la Côte Magnétique est installée, que les travaux de teinture au Centre d'interprétation de la Mine D'or (CIMO) sont complétés et la borne de dons est installée également au CIMO.
- M. Jean Bellehumeur explique que le dossier du regroupement des services incendies avec les municipalités d'Hampden et La Patrie avance, que le comité de développement a complété son plan stratégique et qu'il qu'à choisir son premier projet à réaliser et finalement, le dossier vélos de

22-3732

22-3733

22-3734

montagne est toujours en attente de réponses du Ministère des Forêts, de la faune et des parcs.

M. Frédéric Landry informe qu'il supporte également le dossier MADA famille et pour le projet de l'aménagement d'une clôture pour le Mini Putt.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1. Résolution - Bourse Shelley Hladin

Attendu que Mlle Shelley Hladin a présenté une demande de bourse au conseil municipal de Chartierville pour sa sélection aux Jeux du Canada;

Attendu que celle-ci a été sélectionnée pour représenter le Québec en athlétisme au Jeux du Canada qui se tiendront à Niagara Falls en Ontario;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accorde une bourse de 500,00 \$ à Mlle Shelley Hladin pour sa présence aux Jeux du Canada du 15 au 21 août prochain.

Adopté à l'unanimité

8.2. Résolution - Demande CPTAQ Domtar

Attendu que la compagnie Domtar souhaite présenter une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour la coupe d'érables dans une érablière;

Attendu que pour donner l'approbation à cette demande, Domtar devra présenter une demande formelle accompagnée d'une prescription sylvicole signée par un(e) ingénieur(e) forestier(ère) et de la cartographie afférente sera déposée à la MRC ou municipalité concernée;

Attendu que dans son courriel du 21 juillet 2022, M. Christian Guimont, ingénieur forestier pour la compagnie Domtar, confirme qu'une prescription sylvicole signée par un (e) ingénieur (e) forestier (ère) et une cartographie afférente seront déposées à la municipalité;

Attendu que cette demande affecte les lots dont la liste est jointe à la présente demande;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville confirme que la demande de la compagnie Domtar à la CPTAQ est conforme aux règlements de la municipalité:

Que le conseil recommande à la CPTAQ d'accueillir la demande de la compagnie Domtar inc. compte tenu que cette dernière est conforme à la règlementation municipale applicable;

Permettre à la compagnie Domtar inc. d'effectuer des récoltes forestièreS, selon les modalités décrites, sur les lots visés sur le territoire de la municipalité de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

8.3. Résolution - Nomination comité regroupement (collectes)

Attendu que les Municipalités de Chartierville, du Canton de Hampden, La Patrie, du Canton de Lingwick et la Ville de Scotstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins;

Attendu que pour la mise en œuvre du regroupement, deux représentants de chacune des municipalités doivent être nommés au comité;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Simon Lafrenière

De nommer le maire M. Denis Dion et le conseiller M. Claude Sévigny comme représentants de la municipalité de Chartierville au comité du regroupement pour les collectes;

Adopté à l'unanimité

8.4. Résolution – Appui financier Les Roses pour la cause

Il est résolu à l'unanimité de reporter la demande à une prochaine séance faute d'informations pour prendre une décision.

Adopté à l'unanimité

22-3736

22-3735

22-3737

22-3738

22-3739

8.5. Résolution – Appui financier Virage santé mentale Il est résolu à l'unanimité de reporter la demande à une prochaine séance faute d'information pour prendre une décision.

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 45 :

- 1. Peut-on aller porter nos déchets au centre communautaire lorsque nos poubelles sont pleines?
- 2. Quelles sont les intentions du conseil municipal quant au projet de vélos de montagne?

La période de question est clause à 20 h.

10. Affaires nouvelles:

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

22-3740

La séance est levée à 20 h par M. Jean Bellehumeur

Claude Sévigny Paméla Blais

Maire suppléant Directrice générale et greffière trésorière